

## Procès-Verbaux des Séances de l'Année 1878.

SÉANCE DU 8 JANVIER 1878.

PRÉSIDENCE DE M. HACHETTE, PRÉSIDENT.

Membres présents : MM. Hachette, Barbey, Mayeux, Rollet, Bigault d'Arscot, Darié, Épron, Amédée Varin, de Kérouartz, Couture et Moulin.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Liste des ouvrages reçus pendant le mois de décembre 1877 :

- 1° *Revue des Sociétés savantes*, tome V, 1877 ;
- 2° *Sépultures gauloises de Flavigny* (Marne), par M. J. de Baye (extrait de la *Revue archéologique* de 1877) ;
- 3° *L'époque néolithique sur les bords de l'Ourcq*, par M. Pilloy, 1877 ;
- 4° *Origine et domestication du cheval*, par M. Dupont, vétérinaire, (don de l'auteur).

*Correspondance.* — M. l'abbé Blanchard s'excuse de ne pouvoir assister à la séance. — M. Dupont, vétérinaire à Château-Thierry, offre à la Société deux exemplaires de la thèse qu'il a soutenue devant la Faculté de Montpellier, pour l'obtention de son diplôme, en 1873. Remerciements que le secrétaire est chargé de transmettre à l'auteur.

M. Hachette dépose sur le bureau la collection complète des Mémoires de la Société française de Numismatique qu'il a acquise au nom et suivant le désir de la Société.

M. Barbey donne lecture du rapport qu'il vient d'adresser

au ministre de l'Instruction publique sur la grotte de Vichel.  
Renvoi à la commission des Annales.

D'après les documents qu'il a puisés aux archives de l'Hôtel-Dieu, M. Couture retrace la ligne des fortifications de la ville s'étendant depuis la rue de Bue jusqu'à l'angle de la rue du Pont, formant dans leur plus grande partie le rempart des Petits-Prés ; il établit qu'à cet angle existait une tour ou fortin auquel attenait une tourelle et que le temps ayant amené de graves avaries à cette tour, le gouverneur dut en ordonner la démolition. Notre collègue doit, pour la première séance, compléter ce travail.

M. Rollet, trésorier, présente la situation financière de la Société au 31 décembre dernier. Les comptes ayant été vus et approuvés, l'assemblée, sur la proposition de M. le Président, vote des remerciements à M. le Trésorier.

Le scrutin pour le renouvellement des membres du bureau est remis à la prochaine séance.

La séance est levée à quatre heures et demie.

---